ADISQ

Revue des activités

2022 - 2023

Table des matières

Préambule	3
Le mot du président	4
Le mot de la direction générale	7
Réalisations	9
Le conseil d’administration	23
Gouvernance	29
Les comités	31

Préambule

L'année 2022-2023 a été l'année de la clarification pour l'ADISQ et de son rôle, de sa place et de son attitude vis-à-vis de ses membres et de l'industrie.

Livré en mai 2022, son diagnostic de planification stratégique a donné à l'association la clairvoyance nécessaire pour s'adapter aux changements de l'industrie de la musique et du spectacle au Québec. Ainsi, en exprimant ses valeurs, l'ADISQ a réaffirmé son leadership au sein de cette industrie, afin de motiver et accompagner ses membres grâce à une vision inspirante.

L'année 2022-2023 fut aussi l'année de l'ouverture. Par sa présence médiatique, Eve Pare, sa directrice générale, a assuré une visibilité du travail de l'ADISQ au grand public. De nombreuses consultations ont permis de favoriser un lien direct avec les membres et de se rapprocher de leurs enjeux afin de toujours mieux les épauler.

Une ouverture qui s'est aussi traduite par l'attention portée à l'adhésion des membres relève, afin de pouvoir accompagner nos jeunes entrepreneurs dans leur développement et dans celui de l'industrie de demain.

L'augmentation significative du nombre de membres traduit la qualité de la direction prise par l'ADISQ au cours de cette dernière année et ne peut qu'encourager l'association à maintenir ce cap, afin de représenter, outiller et promouvoir ses membres avec toujours plus de créativité et d'engagement.

Le mot du président

Je suis très heureux de présenter mon premier rapport d'activité à titre de président de l'ADISQ. Prendre les rênes d'une telle organisation est un défi de taille, mais l'excellent travail accompli par Philippe Archambault au cours des dernières années m'a permis d'entreprendre ce mandat avec confiance et enthousiasme. Bien que je siège au conseil depuis nombre d'années, le poste de président me permet d'être aux premières loges pour constater l'ampleur de la tâche accomplie par notre association. Je le savais, mais aujourd'hui je le souligne haut et fort : les membres de l'ADISQ peuvent compter sur le professionnalisme et l'engagement d'une équipe solide, talentueuse et dévouée. Un grand merci !

Assurer le mandat de président c'est d'abord et avant tout travailler en équipe. À ce titre, j'ai le privilège d'être entouré par un conseil d'administration fort et engagé composé de membres dont l'expertise et les connaissances contribuent à l'avancement continuel de nos dossiers. Les discussions se font en tout temps dans un esprit d'ouverture, et ce, pour le plus grand bénéfice de l'organisation. J'ai la chance de m'impliquer avec des hommes et des femmes qui partagent la même passion que moi, celle de la musique et du spectacle. Je les en remercie sincèrement.

Un important travail de gouvernance a été entrepris par mon prédécesseur, travail qui s'est poursuivi tout au long de l'année. J'ai participé à presque tous les travaux de tous les comités dont il sera question dans ce rapport. Les différentes perspectives énoncées et les échanges pertinents pour une prise de décision éclairée ont été au cœur de ces travaux. Et ils ont été costauds !

Ce travail de refonte de la gouvernance, entrepris au cours des dernières années, permet d'ailleurs aujourd'hui au conseil de jouer efficacement le rôle qui lui revient, soit d'être le gardien de la mission de l'ADISQ.

Au sujet de sa mission, le conseil a profité de son important chantier de planification stratégique pour revisiter sa mission, sa vision et ses valeurs. Il ne s'agit pas ici de changements à 180 degrés de ce que nous sommes, mais plutôt d'une mise à niveau visant à s'assurer d'une adéquation de celles-ci avec la réalité d'aujourd'hui.

Permettez-moi de vous les présenter :

Mission

- Depuis plus de quarante ans, l'ADISQ représente, outille et accompagne des entreprises œuvrant principalement en production ou en commercialisation de musique et de spectacles. Elle veille à ce que le cadre dans lequel ses membres évoluent favorise leur essor. Les services proposés sont variés: promotion collective, représentation auprès des pouvoirs publics, négociation et application d'ententes collectives, offre de formations pour les professionnels(e)s du milieu.

Vision

- Faire rayonner les musiques et les spectacles d'ici, au Québec et partout dans le monde.

Dans la foulée de la détermination de sa mission et de sa vision, l'ADISQ a également revu ses valeurs en 2022-2023. Elles se déclinent de la façon suivante :

Ouverture

- Faire preuve d'écoute et de respect, manifester de l'intérêt, de la curiosité et de la compréhension.

Engagement

- Incarner un sentiment d'appartenance et de confiance les uns envers les autres, favorisant les synergies et l'efficacité de l'ensemble.

Créativité

- Capacité à imaginer des idées, des solutions nouvelles en cohérence avec notre héritage.

Leadership

- Créer une vision inspirante, motiver et accompagner, dans le but de la concrétiser et d'atteindre les objectifs communs.

En plus de ces quatre valeurs se superpose une supra-valeur qui est le respect. Ensemble, elles constituent le spectre à travers lequel sont déterminées l'ensemble des orientations et des prises de position de l'ADISQ.

Dans cet esprit, parmi les nombreux travaux effectués cette année, un en particulier me fait plaisir à relever. Le conseil d'administration souhaitait se doter d'une structure indépendante et dépourvue (d'apparence) de conflits d'intérêts, permettant d'analyser d'éventuels cas de dénonciation, mais aussi de demande d'artistes qui souhaitent réintégrer les outils de promotion collective de l'ADISQ. C'est dans ce contexte que le conseil a procédé en mars dernier à l'adoption d'un code d'éthique et de lignes directrices dans la prise de décision en matière de comportements répréhensibles. Notre code d'éthique repose justement sur les valeurs de l'ADISQ et se veut un outil novateur, pertinent et ouvert sur l'autre. Une fois de plus l'ADISQ se démarque par son leadership.

Les pages qui suivent font état de tout le travail accompli au cours de la dernière année. Vous serez à même de constater les importants gains et avancées réalisés tout au long de l'année. Je peux vous assurer que la prochaine année s'annonce tout aussi chargée et je suis sûr que l'équipe et le conseil sauront mener à bien l'ensemble des dossiers dans le même esprit d'ouverture et de collaboration afin que nos musiques continuent de se faire entendre et nos spectacles de se faire voir.

Bonne lecture !

Jean-François Renaud
Président de l'ADISQ

Le mot de la direction générale

Membres de l'ADISQ,

C'est en août dernier que le conseil d'administration adoptait son tout premier plan d'action quinquennal. Celui-ci s'inscrit dans la foulée de la planification stratégique entreprise par le conseil et complétée au cours de l'année. Un plan ambitieux, mais réaliste, visant à déterminer les divers jalons de réalisation de la vision du conseil pour faire de l'ADISQ une organisation ouverte, engagée, transparente et surtout à l'écoute des besoins de ses membres. Nous sommes fières de vous annoncer que les objectifs fixés pour l'année qui se termine ont tous été réalisés dans les délais prévus, et à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire fixée. Cela a été rendu possible grâce au concours de l'ensemble des membres de l'équipe de l'ADISQ avec le soutien du conseil d'administration. Nous tenons d'ailleurs à témoigner à notre équipe notre immense appréciation à leur endroit et à remercier l'ensemble des administrateur.trices pour la confiance qu'ils.elles nous portent.

L'année 2022-2023 a été marquée par une importante et magistrale étape dans le très attendu dossier relatif au projet de loi C-11. Le parlement canadien a finalement adopté ce projet de loi après plusieurs mois d'étude en comité. Celui-ci permettra au CRTC d'imposer aux plateformes en ligne des mesures de mise en valeur des contenus canadiens ainsi que des contributions financières pour le développement de ceux-ci. Bien que plusieurs étapes de consultations au CRTC demeurent à être franchies, il s'agit d'une victoire importante pour le financement et le rayonnement de nos musiques.

La dernière année a aussi été teintée par la reprise du spectacle en salle qui a fait l'objet d'une couverture médiatique soutenue tout au long de l'automne. Ce fut l'occasion pour l'ADISQ de souligner à grands traits les défis liés à la reprise, notamment le manque de personnel, la hausse des coûts et l'incertitude économique. Le retour en salle a aussi fait ressurgir le phénomène de la revente de billets de spectacles sur des plateformes en ligne. Plusieurs actions ont été menées par l'ADISQ pour tenter de combattre ce fléau, mais aussi pour en appeler à la vigilance des consommateurs lorsque ceux-ci procèdent à l'achat de billets.

Par ailleurs, la décision tant attendue du CRTC sur la Politique de radiodiffusion commerciale a finalement été rendue en décembre dernier. L'ADISQ était particulièrement satisfaite de voir que plusieurs de ses principales demandes ont été retenues par le Conseil. Le maintien des quotas de musique vocale francophone, la fin des montages radio et le partage 60/40 des contributions des radios sont au nombre des gains réalisés par l'ADISQ.

Après avoir créé le trophée *Artiste autochtone de l'année* en 2019, l'ADISQ était heureuse de remettre le premier trophée Album-langues autochtones à l'occasion du 1er Gala, le 2 novembre dernier. Il s'agit d'un pas de plus vers un plus grand rayonnement des musiques autochtones.

Au cours de l'année, l'équipe de l'ADISQ a planché sur l'attractivité de l'association auprès des entreprises de notre industrie. Nous avons revu et bonifié l'ensemble des avantages offerts aux membres ADISQ, notamment par la mise sur pied d'un programme d'assurance collective réservé aux membres de l'ADISQ. Les efforts consentis portent fruit, le nombre de membres est passé de 150 à 180 au cours de la dernière année. Au cours des prochains mois, nous poursuivrons le travail afin de conclure de nouvelles ententes de partenariat dans le but de répondre à vos besoins.

C'est une direction générale enthousiaste, et inspirée par des défis à relever toujours aussi motivants, qui vous accompagnera à nouveau cette année. Aux côtés de nos partenaires associatifs, nous continuerons de travailler avec ouverture et dans un constant dialogue afin de relever les défis qui s'annoncent. Aux côtés de nos partenaires publics, nous réfléchirons et agirons ensemble sur des solutions afin de toujours mieux soutenir notre milieu. Et finalement aux côtés de vous tous et toutes, membres de l'ADISQ, nous élaborerons encore plus de moyens pour toujours mieux vous écouter et vous servir. Vous représenter est un privilège et vous accueillir est un honneur !

Eve Paré
Directrice générale

Lyette Bouchard
Directrice générale adjointe

Réalisations

1. Formation, soutien entrepreneurial et vie associative

L'équipe Formation, soutien entrepreneurial et vie associative répond aux besoins des entreprises en matière de professionnalisation, de gestion et de formation des ressources humaines. Elle veille à donner accès à un programme de formation, de webinaires et de Rendez-Vous riche, diversifié et spécialisé présenté par des experts. Aussi, dans un constant souci d'accompagner ses membres, l'équipe développe des outils pour accompagner les membres notamment dans leur gestion RH, leur production, leur commercialisation par la mise en place de trousse et d'outils entrepreneuriaux. Parce que l'ADISQ croit au pouvoir et à la volonté des entrepreneurs culturels d'être des acteurs de changement au sein d'une force collective, l'équipe s'assure que les membres soient entendus dans le cadre de différents forums, assemblées et consultations sur les besoins des membres.

Lyette Bouchard
Directrice générale adjointe

Céline Ponceblanc
Directrice des finances

David Lefebvre
Coordonnateur du PalmarèsPRO et support T.I.

Maxine Triano
Coordonnatrice, Administration et Formation

Roseline Rousseau-Gagnon
Chargée de projets, Soutien entrepreneurial

Geneviève Tessier
Coordonnatrice, Administration et service aux membres

Vie associative

Le nombre de membres est passé de 150 à 180 au cours de l'année 2022-2023, témoignant de l'intérêt pour les entreprises du secteur de joindre cette force collective qu'est l'ADISQ.

MEMBRES RELÈVE

Toujours dans le but de mieux servir, accueillir et soutenir les entreprises du secteur, l'ADISQ a procédé à une révision de la catégorie membres Relève. La durée d'admissibilité est maintenant plus souple et ce, accompagnée d'une tarification progressive dans le temps. Ainsi, les entreprises qui ont moins de 5 ans d'existence peuvent se joindre à l'association en acquittant des frais d'adhésion moindres qui s'étalent sur une période de 5 ans. Aussi, l'ADISQ a consulté les entreprises de la Relève afin de mieux connaître leurs réalités et leurs besoins pour mieux les desservir. De nouvelles initiatives verront le jour au cours des prochains mois pour cette frange essentielle de notre écosystème.

PROGRAMME PRIVILÈGES

Un programme Privilèges ADISQ comprenant de nombreux avantages a été mis en place. Ce programme, qui continuera de se bonifier au cours de l'année, est notamment constitué de rabais et d'offres spéciales ainsi que d'une assurance collective à l'intention des membres et de leurs équipes.

CATÉGORIE AFFILIÉ-ASSOCIATIF

L'ADISQ a créé la catégorie Affilié-Associatif. L'objectif visé par cette nouvelle catégorie à l'ADISQ est de permettre à une association partenaire du milieu culturel de participer en partie à la vie associative de l'ADISQ et d'offrir aux membres de cette organisation quelques-uns des avantages qu'offre l'ADISQ à ses propres membres en matière de formation et certains privilèges membres.

BASES DE DONNÉES

L'ADISQ a poursuivi son travail de reconstruction de l'écosystème complexe de ses bases de données afin d'atteindre deux principaux objectifs stratégiques : optimiser les processus de l'organisation pour assurer une saisie et une gestion unifiée des données en provenance d'une multitude de sources ; accroître la performance de ses systèmes pour déployer des outils numériques plus puissants et ainsi mieux servir ses membres, de même que l'industrie québécoise de la musique en général.

Formation

FORMATIONS

Au cours de l'année, l'ADISQ a offert 26 formations distinctes, réparties sur 46 séances, auxquelles 635 participants.es ont pris part. Ces formations ont couvert des sujets aussi vastes que le droit, le marketing de la découvrabilité ou encore le financement. Chaque formateur.ice étant une personne reconnue par ses pairs, les formations de l'ADISQ sont un gage de qualité et sont appréciées des professionnels du milieu.

WEBINAIRES

Entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023, l'ADISQ a présenté 8 webinaires devant 382 participants.es. Il a notamment été question de gestion des ressources humaines, d'incivilité, des enjeux du Web3, d'outils de commercialisation de la musique et de rédaction de presse.

RENDEZ-VOUS ADISQ

Tout au long de son année financière 2022-2023, l'ADISQ a offert 10 activités professionnelles, dans le cadre de 8 **Rendez-vous** en collaboration avec divers événements, qui ont atteint un total de 671 participants.es. Les Rendez-vous ont notamment porté sur les défis de l'émergence à l'heure de relance, de la reprise durable et bienveillante pour le spectacle, de la diversité dans la musique au Québec, mais aussi du mariage de la musique et du tourisme. Deux séances de mentorat ont également été organisées pour le milieu.

CAPSULES SUR L'ÉCOSYSTÈME DE L'INDUSTRIE MUSICALE

Ces capsules sont le fruit d'une réflexion portant sur le besoin de fournir plus d'outils aux entrepreneurs.res, travailleurs.ses culturels, artistes et autres intervenants.es du milieu, afin de mieux en comprendre les rouages. Le lancement de ces capsules s'est déroulé en ligne, le 13 septembre 2022.

Soutien entrepreneurial

BOÎTE À OUTILS

Cette plateforme en ligne, initiée par l'ADISQ, répertorie les principaux outils utilisés pour mettre en marché des enregistrements sonores et des spectacles. Qu'ils soient en lien avec la gestion des droits, la distribution numérique ou les métadonnées, ces outils couvrent l'ensemble du spectre de la mise en marché.

Le lancement de la Boîte à outils s'est déroulé en ligne, le 12 décembre 2022. Cette Boîte à outils se veut être un répertoire collaboratif, ainsi, s'il constate qu'un outil est manquant, l'utilisateur peut compléter le formulaire dédié pour le soumettre à notre équipe.

VIGIE

Au cours de l'année, 17 infolettres Vigie ont été envoyées à plus de 1400 contacts, relayant à chaque fois différentes activités de réseautage ou de démarchage, ici au Québec et au Canada, mais également ailleurs dans le monde.

PalmarèsPRO – NOUVEAUTÉS

Cette année a aussi été marquée par de nombreuses modifications au **PalmarèsPRO**. Dans un souci de toujours mieux servir ses membres, l'ADISQ a décidé dorénavant de leur offrir gracieusement son magazine. En plus de cette offre, le magazine a été bonifié par l'ajout de plusieurs nouveautés. Tout d'abord, après une longue absence, voilà que la chronique hebdomadaire, maintenant intitulée **PROlogue**, est de retour. Une autre nouveauté d'importance est celle de l'ajout dans le magazine de trois palmarès *streaming* : un top 100 québécois (toutes langues), un top 100 franco (toutes origines) et un top 100 « total » (toutes langues et toutes origines confondues). Le PalmarèsPRO sera le premier au Québec à publier ces données sur le *streaming* de manière hebdomadaire. Attendus par le milieu de la musique, ces tops d'une actualité brûlante sont un réel baromètre pour situer le succès et les artistes d'ici dans l'univers du *streaming*.

Finalement, deux autres nouveautés : les agences de promotion membres de l'ADISQ ont maintenant leur page attitrée. Cette page met en avant-plan leurs nouveautés de la semaine et les chansons « pistées » au cours des derniers mois. Enfin, une page encore une fois destinée aux agents de promotion membres de l'ADISQ, intitulée **Lumière sur la relève**, met l'accent une fois par mois sur les artistes émergents pistés par ces agents. Ces artistes seront soumis aux directeurs musicaux et des programmes du Québec pour un vote coup de cœur de l'année. L'artiste sélectionné sera présenté en vitrine lors de la soirée de remise des Prix Rencontre en novembre aux Jours de la radio à Québec.

PalmarèsPRO – DONNÉES MEDIABASE

En octobre dernier, la compagnie Luminate a décidé de confier à Mediabase la compilation des données radio. Des 52 stations que BDS monitoraient, il n'en restait que 27 dans le nouveau palmarès Mediabase. L'équipe du magazine et la direction de l'ADISQ ont immédiatement entamé des discussions avec Luminate et Mediabase pour s'assurer qu'une plus grande part du marché radiophonique québécois se retrouve dans les statistiques du nouveau partenariat.

En janvier, les représentants de Mediabase nous ont annoncé la bonne nouvelle : la grande majorité des stations que BDS monitoraient le sont maintenant par Mediabase et pourront être ajoutées aux tops 100.

Le nombre de stations des tops Mediabase au sein du magazine est ainsi passé de 27 à… 93 stations ! L'ADISQ se dit très heureuse de ce pas de géant dans la détection des rotations radio; l'ajout de ces nouvelles stations a par ailleurs permis le retour des huit tops 20 régionaux, disparus en novembre 2022.

2. Relations de travail

L'équipe des relations de travail négocie, au nom des membres producteurs de l'association, des ententes collectives avec les associations d'artistes reconnues en vertu de la **Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène**. Ces ententes collectives visent à fixer les conditions minimales d'engagement des artistes dont les services sont retenus lors de la production d'enregistrements sonores et audiovisuels ou de spectacles musicaux et de variétés.

L'équipe des relations de travail offre aussi des conseils généraux et juridiques et des formations tant individualisées que de groupe au sujet de ces ententes collectives. Une assistance en cas de mésententes liées aux relations de travail est aussi offerte par l'équipe aux membres de l'association. Finalement, l'équipe s'assure de faire une vigie des informations importantes en lien avec des dossiers législatifs et politiques reliées aux relations de travail et autres sujets connexes, d'en informer les membres, et de faire les représentations nécessaires auprès des décideurs pour faire valoir les intérêts des membres de l'association.

Sophie Hébert
Directrice des relations de travail et Personne responsable de la protection des renseignements personnels

Simon Prud'homme
Conseiller aux relations de travail

Relation de travail

ACTIVITÉS LIÉES AUX ENTENTES COLLECTIVES

Depuis l'entrée en vigueur de la **Loi québécoise sur le statut de l'artiste**, applicable dans les secteurs du spectacle et de l'enregistrement sonore, l'ADISQ représente et assiste ses membres producteurs dans le cadre des négociations et de l'application des ententes collectives visant les artistes professionnels dont ils retiennent les services. L'équipe des relations de travail aura traité, dans la dernière année, un peu plus de 1 500 requêtes ou questions de ses membres en lien avec les ententes collectives, et aura travaillé au renouvellement de plusieurs d'entre elles.

Du côté de la scène, en avril 2022, l'entente collective applicable aux musiciens travaillant sur les productions de spectacles a été renouvelée pour une période d'une année. Les négociations avec la **Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)** ont repris à l'automne 2022. Des discussions en lien avec la production de comédie musicale ont aussi été entamées, tant avec l'**Union des artistes (UDA)** qu'avec la GMMQ, à l'hiver 2023.

L'année 2022-2023 aura aussi été ponctuée, en juin 2022, par la conclusion d'une première entente collective avec l'**Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)** en lien avec la rétention de services de réalisateurs.trices lors de productions de captations de spectacles.

Dans le secteur des enregistrements sonores, l'ADISQ a poursuivi ses échanges avec l'UDA et la GMMQ dans le but de conclure de nouvelles ententes adaptées aux pratiques d'aujourd'hui. Ces échanges auront par ailleurs eu comme résultats d'amener les parties à s'ouvrir davantage sur leurs réalités de terrain, et à manifester leur intention de travailler ensemble de manière à fédérer les acteurs du milieu de la musique autour du régime des relations de travail, que nous constatons tous être souvent mal compris tant par les producteurs que par les artistes.

NOUVELLE LOI QUÉBÉCOISE SUR LE STATUT DE L'ARTISTE

En juin 2022 entrait en vigueur la nouvelle Loi québécoise sur le statut de l'artiste. Cette refonte a été le fruit de vastes consultations lors desquelles l'ADISQ est intervenue à différentes occasions pour faire valoir le point de vue de ses membres sur les amendements proposés. L'ADISQ a notamment été consultée par le **ministère de la Culture et des Communications** en janvier 2022 aux côtés d'autres associations de producteurs, et a été invitée à participer en mai 2022 aux travaux de la Commission parlementaire mandatée pour finaliser le projet de loi. L'ADISQ s'est notamment réjouie de voir apparaître dans la loi des pouvoirs élargis dévolus au tribunal administratif en travail, en plus de nouvelles dispositions en lien avec le harcèlement.

LE HARCÈLEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS

L'équipe des relations de travail a développé et mis à la disposition des membres de l'ADISQ un **Gabarit de politiques pour contrer le harcèlement** visant tant les salariés d'une entreprise que les travailleurs. ses culturels. L'équipe a aussi collaboré au développement d'un webinaire portant sur l'incivilité et le harcèlement au travail.

3. Affaires publiques et recherche

L'équipe des affaires publiques et de la recherche est dépositaire de différents mandats. Au regard des affaires réglementaires, elle s'assure que la chanson francophone canadienne occupe une place prépondérante dans tous les éléments du système canadien de radiodiffusion ; que tous les éléments du système canadien de radiodiffusion contribuent financièrement au développement des contenus musicaux ; mais aussi qu'il ne se crée pas, dans un secteur réglementé par le CRTC, des précédents qui pourraient être défavorables au milieu de la musique et ultérieurement opposables.

Au niveau législatif, elle agit avec le milieu canadien de la musique pour un lobby efficace auprès des pouvoirs publics dans le but notamment d'avoir une Loi sur le droit d'auteur permettant le plein contrôle de l'exploitation des contenus.

En termes de financement, elle revendique des aides publiques suffisantes pour s'appliquer à l'ensemble des entreprises du secteur de la musique.

Enfin, son mandat de veille et de recherche l'invite à fournir aux membres de l'ADISQ une information stratégique à jour sur les initiatives, modèles commerciaux et tendances de partout dans le monde pouvant influencer leurs décisions d'affaires.

Simon Claus
Directeur des affaires publiques et de la recherche

Dominique McGregor
Coordonnatrice de recherche, affaires publiques

Youri Dominique
Chargé de projet découvrabilité et intelligence d'affaires

Affaires publiques

MODERNISATION DE LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

L'année 2022-2023 a été marquée par la poursuite du processus de réforme de la **Loi sur la radiodiffusion** avec le dépôt du projet de loi C-11, le 2 février 2022. Ce projet de loi vise à assujettir les plateformes de musique en continu telles que Spotify, Apple Music ou encore YouTube, aux règles en vigueur au Canada afin qu'elles contribuent au financement des contenus culturels locaux et à leur mise en valeur.

En mai 2022, l'ADISQ a comparu devant le **Comité permanent du patrimoine canadien** afin de commenter le projet de loi. L'Association a souligné l'urgence qu'un tel projet de loi soit adopté pour les musiques d'ici, tout en rappelant ses priorités, détaillées à travers un mémoire. Le 21 juin, le projet de loi C-11 a été adopté en troisième lecture par la Chambre des communes pour être présenté devant le Sénat.

En septembre 2022, l'ADISQ a comparu devant le **Comité sénatorial permanent des transports et des communications** pour exposer les demandes contenues dans son mémoire.

Au cours de ces processus, des gains ont été faits, notamment sur les processus de consultation devant le CRTC, ou sur l'assujettissement de l'ensemble des plateformes à la Loi sur la radiodiffusion.

Tout au long du processus, l'ADISQ a été active afin de faire valoir les intérêts de ses membres, en collaborant avec les associations représentatives du milieu musical au Québec, comme l'illustrent plusieurs lettres ouvertes publiées avec ses derniers, notamment le 14 mai 2022 et le 7 février 2023.

En avril 2023, C-11 est finalement adopté par le Sénat. L'ADISQ a salué ce jour historique tout en rappelant les prochains enjeux que sont la publication d'un décret donnant des consignes sur la mise en œuvre de la réforme de la loi sur la radiodiffusion, puis la mise en œuvre de la loi par le CRTC.

Affaires publiques - Affaires réglementaires

POLITIQUE RÉVISÉE SUR LA RADIO COMMERCIALE

Le 7 décembre 2022, le **Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC)** a présenté sa **Politique révisée sur la radio commerciale**. Celle-ci découle d'un processus de consultation entamé fin 2020 et au cours duquel l'ADISQ a déposé deux mémoires en mars 2021 et en avril 2021, mémoires appuyant la nécessité d'offrir une meilleure visibilité à nos musiques et d'assurer un maintien de son financement.

L'ADISQ a salué des choix forts pour la visibilité de la musique d'ici avec un maintien du niveau de quotas actuels pour la musique francophone et des mesures visant à mettre fin à la stratégie des montages, qui font baisser la place de la musique francophone sur les ondes des radios.

RENOUVELLEMENT DE LICENCE DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Le 22 juin 2022, le CRTC a publié la décision **CRTC 2022-165** portant sur le renouvellement des licences de Radio-Canada pour l'ensemble de ses services dans les deux langues officielles. Considérant que cette décision aurait généré une baisse de la visibilité des contenus francophones, affaibli le système de radiodiffusion, et créé un dangereux précédent favorisant la dérégulation de ce dernier, l'ADISQ a déposé un appel au Gouverneur en conseil pour demander que la décision soit renvoyée au CRTC pour y être réexaminée. L'abandon des exigences de présentation pour les émissions canadiennes diffusées sur les services de télévision linéaire et l'approche multiplateforme pour la comptabilisation des dépenses en émissions canadiennes étaient notamment en cause.

Cette demande a été entendue puisque le jeudi 22 septembre 2022, le Gouverneur en conseil a décidé de renvoyer au CRTC pour réexamen la décision concernant le renouvellement des licences de Radio-Canada/CBC, en particulier les décisions concernant les services de télévision. Celles-ci feront donc l'objet de nouvelles consultations auxquelles l'ADISQ participera.

DIVERS DOSSIERS DEVANT LE CRTC

En novembre 2022, l'ADISQ est intervenue auprès du CRTC concernant une demande du groupe Sirius XM visant à obtenir un étalement sur deux ans du paiement de ses contributions au titre du développement du contenu canadien (DCC) pour l'année 2020-2021. L'ADISQ s'est opposée à cette demande de Sirius XM en raison des effets que génèrerait celle-ci sur l'industrie musicale dans un contexte de reprise des activités.

En janvier 2022, l'ADISQ est intervenue dans le cadre d'une audience au CRTC à propos d'une demande de Stingray visant un allègement réglementaire pour ses avantages tangibles concernant les années de radiodiffusion 2019-2020 et 2020-2021. L'association s'était opposée à celle-ci. Considérant l'incidence que l'approbation de la demande de Stingray pourrait avoir sur les fonds soutenant l'écosystème musical au Canada et leurs bénéficiaires ainsi que la capacité financière du requérant, le 16 août 2022, le CRTC a décidé de rejeter la demande de Stingray.

En février, l'ADISQ a réagi à une lettre du CRTC réaffirmant le caractère temporaire du conditionnement de l'obtention des licences des services de télévision des grands groupes de propriété privée au versement de contributions à Musicaction et à FACTOR.

Depuis les décisions de radiodiffusion **CRTC 2018-335** et **CRTC 2018-334**, les titulaires de licences en télévision sont tenus de consacrer 0,17 % de leurs revenus au financement du vidéoclip par l'intermédiaire de Factor et Musicaction.

L'ADISQ a écrit une lettre au CRTC pour faire part de son inquiétude concernant l'abandon de ce conditionnement, abandon confirmé depuis par le Conseil. Ce dernier a invité l'ADISQ à participer à ses prochaines instances afin de proposer d'autres mesures qui y seront étudiées. L'ADISQ évalue donc tous les moyens pour rétablir ce financement du vidéoclip.

Affaires publiques - Représentations

REVENTE DE BILLETS DE SPECTACLES

La direction de l'ADISQ s'est exprimée publiquement sur la question de la revente de billets de spectacles en dénonçant certaines pratiques des plateformes de revente et a appelé les consommateurs à la vigilance, cela notamment à l'occasion de différentes entrevues.

Une série de capsules vidéo a aussi été réalisée à la suite d'une initiative de l'ADISQ, afin de sensibiliser le public au phénomène de la revente de billets de spectacles et pour l'inviter à la vigilance ! Des démarches ont été entreprises auprès de l'Office de la protection du consommateurs.

Affaires publiques - Financement

BUDGET PROVINCIAL 2023-2024

Au début de l'année 2023, l'ADISQ a participé aux **Consultations prébudgétaires 2023-2024** en déposant un mémoire et, le 18 janvier, en comparaissant devant les représentants du ministère des Finances. Parmi les besoins énoncés : un accompagnement vers un retour progressif à la normale afin de stimuler la reprise postpandémique, notamment pour le secteur du spectacle, et un soutien adapté pour le fonctionnement des entreprises afin de relever les défis liés à la commercialisation. Les principales demandes de l'ADISQ visaient une pérennisation des sommes permettant au secteur de répondre aux défis auxquels il est confronté, tout en assurant une certaine prévisibilité.

Lors de la présentation du budget, un investissement de 561,4 millions de dollars sur cinq ans en faveur de la culture québécoise a été annoncé.

Si les détails concernant les modalités spécifiques d'attribution de sommes ne sont pas encore connus, l'ADISQ s'est réjouie de ces annonces.

BUDGET FÉDÉRAL 2023-2024

Dans le cadre des **Consultations prébudgétaires fédérales**, l'association a soumis ses demandes auprès du **Comité permanent des finances** en octobre et auprès du **ministère des Finances** en janvier. L'ADISQ a fait des demandes structurantes visant à soutenir un modèle entrepreneurial au service de l'écosystème musical, afin de mitiger les effets à long terme de la crise sanitaire et l'impact d'une situation économique tendue. Toutefois, le budget fédéral ne contient aucune somme destinée à la musique, ce que l'ADISQ a dénoncé.

Lors de la campagne électorale, le Parti Libéral du Canada s'était pourtant engagé à « assurer un financement amélioré et stable au secteur de la musique en augmentant la contribution annuelle au Fonds de la musique du Canada pour le porter à 50 millions de dollars d'ici 2024-2025 ».

L'ADISQ poursuit ses efforts et élabore sa stratégie en vue d'obtenir le versement des sommes promises, cela en concertation avec les différents groupes concernés.

Recherche

VOLUM

Le projet **Volum** a franchi plusieurs jalons dans le cadre de sa première phase. L'équipe a travaillé à l'élaboration d'un cadre de référence, à l'inventaire des pratiques d'affaires des producteurs, à la mise en place des partenariats nécessaires à la réalisation du projet et au recensement des métadonnées minimales communes. Un comité consultatif réunissant divers producteurs a également été mis sur pied.

Après un travail de recherche sur la découvrabilité, l'équipe s'est concentrée sur la conception du référentiel de métadonnées descriptives, puis a ensuite publié un engagement de collaboration pour un flux de données descriptives pour les arts de la scène.

La deuxième phase sera celle du développement des ponts de données avec les partenaires, tels que **La Vitrine, MetaMusique, Scène Pro** et **La Socan**.

GUIDE MQF

Le 23 novembre 2022, l'ADISQ a publié la troisième édition du Guide de mise en marché de la musique québécoise francophone (Guide MQF). Celui-ci brosse un portrait détaillé des habitudes de consommation de musique de la population québécoise, que ce soit sur la consommation et les différentes sources de découvertes musicales ou sur le spectacle.

Le guide repose sur un sondage Web réalisé auprès de 4 003 Québécois et Québécoises pouvant s'exprimer en français. Le questionnaire a été élaboré conjointement avec la firme Léger et l'ADISQ, qui s'est appuyée sur un comité constitué de plusieurs professionnel.les de l'industrie musicale. Les données ont été collectées du 14 au 27 mars 2022 et ont ensuite été traitées par Léger en collaboration avec l'ADISQ. Un site web a été ensuite créé pour valoriser au mieux ces données et analyses.

Ces données ont notamment permis de mieux comprendre les comportements de la jeunesse, grâce à un focus sur les 13-17 ans.

VEILLE

Depuis 2020, l'ADISQ a créé une **Veille**, née d'un besoin accru d'informations. Publiée aujourd'hui de façon hebdomadaire, celle-ci a été maintenue en raison de l'intérêt que lui portent les membres. Les abonnés peuvent y consulter une information stratégique concernant l'industrie de la musique et du spectacle au Québec et dans le monde, selon des catégories précises telles que **pratiques industrielles, politiques publiques, tendances de consommation, nouvelles économiques et technologiques, etc**.

4. Promotion collective

L'équipe de promotion collective assure le plus grand rayonnement possible au contenu québécois dans toute sa diversité, en vue de maintenir et d'augmenter ses parts de marché.

Cette équipe assure la réalisation des trois Galas de l'ADISQ, grand rendez-vous annuel qui célèbre le talent et le savoir-faire des artistes et artisans de l'industrie de la musique et édite quotidiennement la plateforme PalmarèsADISQ.

Julie Gariépy
Productrice exécutive et directrice des Galas de l'ADISQ Directrice de la promotion collective

Mélyna Chaput
Gestionnaire des communications numériques, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Leïla Karnas-Azzaoui
Chargée de projets, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Josiane Gauvin
Coordonnatrice aux communications et partenariats, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Nicole Lalonde
Coordonnatrice aux inscriptions-événements, Galas de l'ADISQ et promotion collective

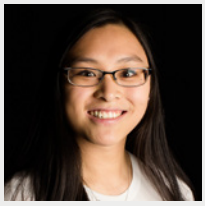

Claire Jolicoeur
Assistante aux communications numériques et médias sociaux

Jasmine Guilbert
Coordonnatrice aux communications et partenariats

Promotion collective – Galas de l'ADISQ

GALA DE L'ADISQ

Le 44e **Gala de l'ADISQ** a eu lieu le 6 novembre dernier à la salle Wilfrid-Pelletier, animé pour une 17e année par l'inégalable Louis-José Houde. Diffusé en direct sur **ICI Radio-Canada Télé**, le Gala a été suivi par plus d'un million de téléspectateurs, soit 38% de part de marché. Pour l'occasion, une panoplie d'artistes parmi les plus appréciés du public ont offert une prestation sur scène : **Cœur de pirate, Corneille, Claude McKenzie, Édith Butler, Émile Bilodeau, Hubert Lenoir, Laura Niquay, Lisa LeBlanc, Naya Ali, Patrice Michaud, Quatuor Esca, Samian, Sarahmée, Bruno Pelletier, Mario Pelchat, Ariane Roy, Étienne Coppée, Jay Scott, La Zarra** et **Natasha Kanapé**. Dix gagnants, dont quatre ayant été déterminés par le vote du public, se sont vu remettre un Félix au cours de la soirée. Le Gala marquait la fin de la **Semaine de toutes les musiques**, au cours de laquelle l'ADISQ, au fil de ses trois galas, a récompensé de nombreux artistes, producteurs et professionnels de l'industrie de la musique.

PREMIER GALA DE L'ADISQ

Avec Pierre Lapointe aux commandes de la soirée, accompagné de Claudine Prévost, le ton festif d'un retour en salle était bien senti sur scène et dans le public. Outre notre animateur, on a pu voir s'exécuter sur scène en ouverture **Afrikana Soul Sister, Marieme, Koriass** et **Clay and Friends**. Se sont ajoutés aussi à la soirée des prestations de **Martha Wainwright et Salomé Leclerc, Julia MacLaine et Souldia, Le Vent du Nord, Bon Enfant, Marilyne Léonard et Pierre Lapointe** dans le cadre du projet parrainage. Ce sont 25 Félix qui ont été remis lors de ce gala.

GALA DE L'INDUSTRIE

Animé par Claudine Prévost pour une 17e année, le **Gala de l'industrie** a célébré le travail des artisans avec la remise d'une vingtaine de Félix. Un nouveau prix a été élaboré en collaboration avec le RIASQ, le **Prix collégial de la chanson de l'année**, impliquant les étudiants des cégeps à travers le Québec. Ariane Roy fut la première récipiendaire du **Prix RIASQ**.

La semaine de toutes les musiques s'est poursuivie avec la diffusion des prestations musicales des deux Galas sur PalmarèsADISQ et les plateformes web de nos diffuseurs. Elles ont à ce jour récolté **plus de 1 300 000 visionnements**, toutes performances confondues.

Promotion collective – Outils

Parallèlement à cet essentiel travail de coulisses, l'ADISQ a multiplié les initiatives de promotion collective. En plus d'avoir eu le bonheur de revenir en salle et à la télévision avec des galas flamboyants et ouverts sur la diversité, l'ADISQ a également produit ces autres outils de promotion collective :

PalmarèsADISQ

Répertoire de l'ensemble de l'offre québécoise de l'industrie de la musique et du spectacle, PalmarèsADISQ est édité quotidiennement par l'ADISQ depuis 2015. C'est la référence hebdomadaire de l'offre musicale, tous styles confondus, faisant état des nouveautés, des palmarès et de contenus exclusifs. Véritable outil collectif de commercialisation de la musique, le site met aussi en valeur les jeunes talents et les artistes dont l'émergence est en effervescence. PalmarèsADISQ c'est en moyenne 50 000 visiteurs pour 132 000 pages vues par mois. Cette plateforme intéresse annuellement jusqu'à 560 000 visiteurs et atteint 1 450 000 pages vues.

Chaque année, PalmarèsADISQ publie du contenu original que ce soient des listes musicales thématiques, les fameuses capsules de remerciements de pochette de Louis-José Houde, l'ADISQ fait danser, etc.

L'AgendADISQ

Maintenant publié sur PalmarèsADISQ et sur adisq.com, ce calendrier de premières de spectacles, lancements d'albums et événements de presse est aussi un outil qui appuie l'industrie dans la planification et la promotion de ses événements auprès du grand public.

CERTIFICATION SPECTACLE

Créée en 1989, la **Certification Spectacle** constitue pour les producteurs de spectacles un outil de promotion spécifique à leur milieu. Pour un même titre de spectacle, l'ADISQ émet les certifications suivantes : **Billet argent** (25 000 billets vendus), **Billet or** (50 000 billets), **Billet platine** (100 000 billets), **Billet double platine** (200 000 billets) et **Billet triple platine** (300 000 billets).

ÉCOUTE MON ALBUM

L'ADISQ a lancé, le 23 mars 2022, le projet ÉCOUTE MON ALBUM, une initiative de promotion collective d'envergure en partenariat avec le gouvernement du Québec, qui a su mettre en valeur la musique de plus de 70 artistes québécois et près de 10h de contenu musical. Grâce à la collaboration exceptionnelle des télédiffuseurs, la série a été diffusée au printemps et à l'été 2022 sur **ICI TÉLÉ, Noovo, Télé-Québec** et **TVA**, ainsi que sur **ICI ARTV** et **PalmarèsADISQ par Stingray,** offrant ainsi une vitrine télévisuelle inestimable aux artistes. Tous les épisodes ont également été disponibles sur plusieurs de leurs plateformes numériques : ICI ARTV.CA, ICI TOU.TV, La Fabrique culturelle, Noovo.ca, **Radio-Canada OHdio, PalmarèsADISQ** et TVA+.

Le conseil d'administration

PRÉSIDENT

Jean-François Renaud

Directeur général | Concertium

Jean-François Renaud est le président-fondateur de l'agence Concertium, représentant en spectacle et en gérance des artistes québécois francophones œuvrant en musique, humour et variétés. Cette agence a remporté six fois consécutives le Félix de l'Agence de spectacles de l'année au Gala de l'industrie de l'ADISQ, une première dans l'industrie. Avant de démarrer son entreprise, Jean-François a notamment travaillé chez Donald K Donald, Generation, IMC/Barry Garber ainsi que chez L'Équipe Spectra, où il était directeur des ventes. Son parcours lui a permis d'acquérir de l'expérience en représentant une palette variée d'artistes, dont Michel Rivard, Marjo, Jean Leloup, Alexandre Da Costa, Rita Baga, Michel Barrette et Mike Ward.

Jean-François maîtrise les enjeux et défis auxquels font face au quotidien les artistes et artisans de l'industrie québécoise de la musique et du spectacle. Il a siégé à titre d'administrateur au sein des C.A. de l'ADISQ et de l'APIH. Il est également détenteur d'un B.A.A. en finance et d'un E.M.B.A

VICE-PRÉSIDENTE ENREGISTREMENT SONORE

Joëlle Robillard

Directrice générale et artistique | Musique Nomade

Joëlle Robillard est directrice générale et artistique de Musique Nomade, OBNL de création, label, producteur et partenaire pour les artistes des Premières nations, Inuit et Métis œuvrant en musique. Elle est l'initiatrice entre autres de la plateforme de streaming Nikamowin et du grand spectacle Nikamotan MTL. Elle développe de nombreux partenariats pour Musique nomade et tisse des liens privilégiés permettant l'émergence d'un grand réseau d'artistes, dont Laura Niquay, Anachnid, Kanen, Q052 et plusieurs autres. Dans les 15 dernières années, elle a porté les chapeaux de chargée de projet, directrice des opérations, relationniste de presse, coordinatrice générale, programmatrice, bookeuse, gérante... Depuis plus de 5 ans, elle met son expérience variée au service du secteur de la musique et du spectacle pour contribuer à l'évolution de la représentativité et à la valorisation des cultures autochtones au sein de l'industrie.

VICE-PRÉSIDENTE SPECTACLE

Sabrina Cousineau

Directrice générale | Bravo musique

Agissant depuis 2021 à titre de directrice générale de Bravo musique, Sabrina Cousineau cumule plus de 15 années d'expérience en gestion de projets, logistique et coordination dans le milieu culturel et médiatique. Ayant débuté son parcours à travers des mandats de productrice déléguée et directrice de tournée pour Alex Bolieu Management, Saboteur musique et Les disques Dare to Care - où elle reviendra en 2019 à la direction du département spectacles - elle évolue vers la gestion des opérations et d'affectations chez Radio-Canada, Evenko et TVA. Sabrina prend les rênes de la direction générale de Bravo musique lors du rachat de Dare to Care par Béatrice Martin et du changement d'identité qui s'ensuivit. Tout en stabilisant les opérations de l'entreprise en période de pandémie et en assurant la poursuite du développement de la carrière des artistes sous la nouvelle direction, Sabrina est élue administratrice de l'ADISQ en septembre 2021.

VICE-PRÉSIDENT MAISON DE DISQUE

François Bissoondoyal

Directeur principal musique et relations avec l'industrie
Spectra Musique / Agence evenko

L'amour de la musique engagée et l'amitié mettent les bases de ce qui deviendra une carrière en musique. François Bissondoyal a commencé comme roadie et directeur de tournée. Tandis qu'il poursuit des études en Microbiologie et immunologie à l'Université McGill, il choisit de garder cet emploi d'été. Rapidement, une décision s'impose : la science ou la musique ? Un choix finalement simple, puisqu'il demeure axé sur le plaisir de faire de la tournée. Puis, il continue son parcours au sein des maisons de disques (Disques MPV, Disques Musiart, Disques Atlantis, Musicor) à titre de directeur de production et directeur marketing pendant 15 ans. En 2009, l'Équipe Spectra démarre une compagnie de disques et François devient le directeur du label. En 2020, il accède en plus à la direction des agences de spectacles Evenko et Spectra Musique. Enfin, depuis plus de 10 ans, il participe également à plusieurs conseils d'administration, comme celui de l'ADISQ (actuellement Vice-Président disques), Musicaction (actuellement Vice-Président Industrie), Soproq et Radiostar (président de 2013 à 2014).

« Plus de 25 ans dans l'industrie musicale et toujours autant de plaisir ! »

SECRÉTAIRE

Stéphanie Moffatt

Présidente | Mo'Fat Management

En 2004, Stéphanie Moffatt, alors avocate depuis 8 ans en litige civil, responsabilité médicale et droit disciplinaire au sein du cabinet Borden Ladner Gervais, a fondé Mo'Fat Management afin de gérer la carrière de sa sœur, Ariane. Depuis, elle a agi à titre d'agente, de productrice et d'éditrice pour de nombreux artistes en musique. Elle représente aujourd'hui une quinzaine de créateurs de la musique de l'humour et des médias.

Stéphanie Moffatt s'implique également activement dans l'industrie musicale, ayant siégé durant trois mandats sur le conseil d'administration de l'ADISQ. Elle siège toujours à la Commission du disque et du spectacle de la SODEC et elle participe à divers comités de travail qui ont pour but d'améliorer l'encadrement de l'industrie. Stéphanie est également membre du conseil d'administration du Musée d'Art Contemporain de Montréal (*Membre du comité d'audit et Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines*) et du food hall Le Central.

Madame Moffatt est administratrice de sociétés certifiée (ASC), ayant complété le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

TRÉSORIÈRE

Nathalie Corbeil

Présidente – Développement des affaires | Nat Corbeil

Passée maître en communications dans le milieu culturel québécois, Nathalie Corbeil travaille comme attachée de presse et agente de promotion depuis plus de 20 ans. Forte de son expérience en maisons de disques multinationales et locales, elle crée en 2011 l'agence de promotion Nat Corbeil, qui propose des services de relations de presse, de promotion radio, de médias sociaux et de web. Bien impliquée dans son milieu, elle a aidé à démarrer le regroupement REFRAIN et siège sur le conseil d'administration de l'ADISQ et de Fonds RadioStar.

Entourée d'une équipe de passionnés, Nathalie Corbeil participe à la mise en marché de plusieurs projets musicaux, incluant entre autres Vincent Vallières, Alexandra Stréliski, Sarahmée, Ariane Moffatt, Patrice Michaud, Pierre Lapointe, Damien Robitaille, CRi, Patrick Watson et Martha Wainwright. Du côté événementiel, elle est fière de représenter à titre d'équipe de presse plusieurs festivals, dont le Santa Teresa et le Superfolk Morin-Heights, la fête du Canada ainsi que les Prix Juno.

L'agence Nat Corbeil a remporté le Félix de l'équipe de relations de presse en 2019 et 2021 au Gala de l'industrie de l'ADISQ.

Philippe Archambault

Directeur général | Disques Audiogram

Philippe Archambault travaille pour la maison de disques Audiogram, plus grande maison de disques indépendante au Canada, en tant que directeur général, rôle qu'il occupe d'ailleurs depuis près d'une dizaine d'années. Il chapeaute toutes les activités de la maison en y assurant la planification, la gestion et la direction. Il occupe aussi, depuis février 2021, le poste de vice-président musique du Groupe Sports et divertissement de Québecor.

Il est bien ancré et engagé dans le paysage de l'industrie musicale depuis plus de 15 ans, non seulement de par son rôle au sein d'Audiogram, mais aussi à titre de président du Fonds Radiostar (de 2011 à 2015), d'administrateur au conseil d'administration du Unison Benevolent Fund (de 2015 à 2018), d'administrateur et de président du conseil d'administration de l'ADISQ depuis maintenant quatre ans (il y occupe un siège d'administrateur depuis 2014). Dans ce rôle, Philippe porte une attention particulière notamment à la mise en œuvre de règles de saine gouvernance, au dialogue avec la relève entrepreneuriale, et à la réflexion sur la diversité et l'inclusion.

Louis-Armand Bombardier

Président | L-A be Let Artists be

Comme entrepreneur ou membre de conseil, Louis-Armand Bombardier contribue de façon créative et avisée aux projets dans lesquels il s'implique. Sa compagnie L-A be, Let artists be fondée en 2001, décrite comme une boîte de développement culturel mène plusieurs projets de front. En 2013 il ouvre le studio B-12 à Valcourt qui deviendra également une maison de disques. La salle Le Ministère située à Montréal accueille ses premiers concerts en 2017 et produit désormais des contenus télévisuels de haut niveau.

En 2021, L'OBNL REDA est mis sur pied afin d'offrir des résidences de création dans trois disciplines qui lui sont chères; la musique, les arts visuels et la littérature. Il fait désormais un pont avec la France pour les projets en musique en ouvrant Horizon musique basée à Lyon. Administrateur de société certifié il siège sur les conseils de Superbe culture Rive nord (festival Santa Teresa dont il est le promoteur principal) la SACEF, la SOPROQ, la Fondation J-A Bombardier ainsi que l'ADISQ.

Gourmet Délice

Directeur développement des affaires | Bonsound

Gourmet Délice participe depuis bientôt 18 ans au développement et au rayonnement de la compagnie de musique Bonsound, et des artistes qu'elle représente. D'abord musicien au sein de divers groupes (1989-2009), c'est à travers ces expériences qu'il touche à tout ce qui est relatif à l'industrie de la musique. Il fonde les disques Blow the Fuse (1996), et co-fonde l'étiquette de réédition Mucho Gusto (1999). Originaire de Québec, il s'établit à Montréal, et entre chez Distribution Fusion III en 1999.

En 2004, il créé Bonsound avec trois associés. D'abord dédiée à la gérance et au booking, elle devient aussi une maison de disques et de promotion, une agence de production et diffusion de spectacles, et une maison d'édition. Aujourd'hui 34 personnes y travaillent et représentent environ 50 artistes et groupes musicaux, tels que Lisa LeBlanc, Les Louanges, Dead Obies, P'tit Belliveau, Philippe B, Sophia Bel, Elisapie, LUMIÈRE, Franky Fade, Claudia Bouvette, Paul Jacobs, Milk & Bone, Corridor, Marie Davidson, Misc et Laurence-Anne, pour ne nommer que ceux-là.

Il est membre du conseil d'administration de l'ADISQ, du MMF Canada, de la CDEC et de CIMA.

Steve Jolin

Président | Disques 7ieme Ciel

Steve Jolin, alias Anodajay, fondait en 2003 à Rouyn-Noranda, Disques 7ième Ciel afin de produire et mettre en marché son premier album en tant que rappeur. Sa vision, sa ténacité et son engagement ont fait de 7ième Ciel la plus importante entreprise spécialisée en musique RAP francophone en Amérique du Nord. Il œuvre en tant que producteur d'enregistrements sonores et de spectacles, gérant, éditeur et directeur du label en plus d'être impliqué à divers niveaux dans le développement du créneau au Québec.

Noémie Laniel

Gérante d'artistes | Albertine

Active dans le milieu de la musique depuis près d'une décennie, j'ai fondé la compagnie Albertine en 2017, qui offre des services spécialisés de gérance d'artistes et de production de spectacles. À travers Albertine, j'accomplis d'autres tâches liées au développement de la carrière des artistes avec lesquels je collabore, telles la mise en marché d'albums, les éditions et la direction artistique des projets. La compagnie concentre ses efforts sur les nouveaux talents québécois francophones et représente actuellement Lydia Képinski, N NAO, Joseph Mihalcean et Etienne Dufresne. Par le passé, Albertine a collaboré avec Mon Doux Saigneur et Les Louanges, entre autres. À titre personnel, Noémie Laniel a participé à diverses formations offertes par l'ADISQ de même qu'à celle organisée par l'APEM autour des éditions musicales. Elle intervient ponctuellement lors de rencontres professionnelles organisées dans le cadre d'événements de l'industrie, notamment M pour Montréal, Les Francos de Montréal, Coup de cœur francophone, Les BIS de Nantes, le MaMA, RIDEAU et Vue sur la Relève.

Sébastien Lord-Jetté

Administrateur indépendant
Vice-Président, Pratique numérique | Edelman Canada

Stratège et expert des communications et du marketing numériques depuis plus de 20 ans, Sébastien Lord-Jetté conseille ses clients B2B et B2C dans des secteurs aussi variés que la technologie, la santé, la culture, les produits de consommation et les services professionnels.

À titre de vice-président, Sébastien dirige depuis 2015 la pratique numérique du bureau montréalais du cabinet mondial de communications, marketing et relations publiques Edelman. Entre 2002 et 2015, il a dirigé la pratique numérique de CGCOM, une agence de services intégrés en communications. Il a auparavant occupé des postes au sein d'IBM et d'Air Canada.

Sébastien est détenteur d'un baccalauréat en communications de l'Université du Québec à Montréal (2000), avec une spécialité en multimédia.

Il occupe le poste d'administrateur indépendant sur le conseil d'administration de l'ADISQ, notamment pour son expertise et son expérience en intelligence d'affaires, marketing numérique, découvrabilité et innovation. Il y siège depuis septembre 2021.

Gouvernance

Le conseil d'administration a poursuivi ses travaux en matière d'implantation de règle de saine gouvernance, dont d'importants jalons avaient été franchis en 2021-2022 avec, par exemple, une importante révision de la composition du conseil d'administration, ainsi que la création de comités de travail, le tout dans un but d'amélioration de l'efficience et de la rigueur des travaux du conseil. Le conseil s'est doté de piliers forts pour guider ses réflexions, décisions et actions.

La rigueur dont a fait montre chaque membre du conseil, s'illustre notamment par la fiche presque parfaite d'assiduité aux six rencontres, dans l'année financière 2022-2023 :

	12-10-22	16-11-22	14-12-22	06-02-23	22-02-23	29-03-23
Noémie Laniel	X	X	X	X	X	X
Louis-Armand Bombardier	X	X	X	X	X	X
François Bissoondoyal	X	X	X	X	X	X
Steve Jolin	–	X	–	X	X	X
Gourmet Délice	X	X	X		X	X
Philippe Archambault	X	X	X	X	–	X
Sabrina Cousineau	X	X	X	X	X	X
Stéphanie Moffatt	X	X	X	–	X	X
Julie M. Fournier	X	X	X	–	–	–
Nathalie Corbeil	X	X	X	X	X	X
Jean-François Renaud	X	X	X	X	X	X
Joëlle Robillard	X	X	X	–	X	X
Sébastien Lord-Jetté	X	X	X	X	X	X

Conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2022.

Code d'éthique

Février 2023 marque l'adoption d'un code d'éthique, applicable aux employés, membres de l'association, membres du conseil d'administration, et tout artiste ou artisan désirant bénéficier des outils promotionnels de l'ADISQ. Les valeurs de l'association font partie intégrante de ce code et ont été murement réfléchies par le conseil d'administration, à savoir : l'ouverture, la créativité, l'engagement et le leadership, auxquelles se superpose la valeur du respect.

Lignes directrices pour l'analyse de dévoilements de cas répréhensibles

L'adoption de ce code d'éthique s'inscrit notamment dans la volonté du conseil d'administration de se doter d'une structure rigoureuse pour aider l'ADISQ dans la prise de décisions à l'égard de personnes visées par des allégations de comportements répréhensibles. Seront ainsi annexées au code d'éthique des **Lignes directrices pour l'analyse de dévoilements de cas répréhensibles**, dans le cas d'atteinte grave aux valeurs et engagements inscrits au code d'éthique. Non seulement l'ADISQ désirait mettre sur place un processus centralisé, neutre et externe de réception des dévoilements, mais aussi, de demandes de réintégration par des personnes ayant été exclues des outils promotionnels ou du membrariat de l'ADISQ.

Grâce au soutien financier de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), l'ADISQ a débuté, en mai 2022, les travaux visant à l'élaboration de ces lignes directrices, en s'adjoignant les services d'un comité aviseur chevronné composé d'expert.e.s en victimologie-criminologie, en ressources humaines, en éthique et en droit criminel et pénal.

Les travaux du comité se sont terminés en février 2023, et le code d'éthique fut entériné par le conseil d'administration le 22 février 2023, pour être publicisé et mis en ligne le 15 mars 2023. La personne responsable de première ligne en charge de recevoir et traiter les dévoilements et les demandes de réintégration a débuté son mandat en date du 11 avril 2023, et peut être jointe à l'adresse ethique@adisq.com.

Les comités

Comité de scrutin

Chaque année, le Comité de scrutin procède à la révision de la réglementation qui régit l'attribution des Félix. Dans le cadre de ce processus démocratique, le comité de scrutin analyse les demandes de modifications qui découlent d'une consultation que l'ADISQ effectue, tous les ans, auprès de ses membres. Ce comité propose par la suite des modifications au Conseil d'administration afin de s'assurer que les prochaines éditions des Galas de l'ADISQ reflètent l'évolution de notre secteur en adoptant la réglementation la plus actuelle possible. Ce comité a aussi pour mandat de vérifier les travaux relatifs au recensement. Il s'agit d'un comité actif de décembre à mai.

COMPOSITION

François Bissoondoyal, Spectra Musique | Jean-François Renaud, Concertium | Sabrina Cousineau, Bravo Musique | Alexan Artun, Rosemarie Records | Christian Breton, L-A be - Let Artists be | Jean-François Guindon, Coop Les Faux-Monnayeurs | Magali Ould, Secret City Records Inc | Joëlle Robillard, Musique nomade | Philippe Archambault, Disques Audiogram | Sébastien Lord-Jetté, Edelman | Julie Gariépy, ADISQ

Comité galas-promotion collective

Actif depuis décembre 2022, le Comité galas – promotion collective a pour mandat de se pencher sur les questions de fond concernant les **Galas de l'ADISQ,** les activités de promotion collective ayant un impact sur l'image de l'organisation et son rayonnement et les grandes orientations du secteur, afin d'assurer la pérennité de ses activités télévisuelles et numériques, dans un contexte de mutations perpétuelles.

COMPOSITION

François Bissoondoyal, Spectra Musique | Jean-François Renaud, Concertium | Sabrina Cousineau, Bravo Musique | Joëlle Robillard, Musique nomade | Philippe Archambault, Disques Audiogram | Sébastien Lord-Jetté, Edelman

Comité audit et finances

Le Comité audit et finances s'est réuni à six occasions, et a été appelé à formuler des **recommandations au conseil d'administration en lien avec la stratégie budgétaire**.

Dans la continuité du projet de la vente de l'immeuble, le comité a arrêté son choix sur un espace locatif répondant aux besoins de l'ADISQ. Le déménagement dans les nouveaux bureaux devrait ainsi avoir lieu à l'automne 2024.

Par ailleurs, l'ADISQ a poursuivi la mise en place d'outils de gestion plus performants dont certains sont désormais implantés. Parmi les travaux du comité cette année : tarification des membres relève ; paramétrage de ce qu'est un membre relève, en collaboration avec le Comité gouvernance et ressources humaines; gestion financière de l'organisation d'outils de gestion plus performants; réflexion sur la structure du membership et l'inventaire du potentiel de membres pouvant être rejoints.

COMPOSITION

Nathalie corbeil, Nat corbeil | Philippe Archambault, Disques Audiogram | Louis-Armand bombardier, L-A be - Let Artists be | Steve Jolin, Disques 7ieme Ciel | Julie M. Fournier, Analekta (jusqu'au 31 décembre 2022)

Comité gouvernance et ressources humaines

Le Comité Gouvernance et Ressources humaines a été appelé à formuler des recommandations au conseil d'administration pour que ce dernier puisse prendre des décisions appuyées et éclairées sur plusieurs sujets relevant de la saine gouvernance de l'association.

Entre autres réalisations, soulignons l'étude approfondie de dossiers et recommandations liées à/au :

- la catégorie de membre relève, pour ouvrir la catégorie à des entreprises de cinq (et non plus que deux) ans ou moins d'existence;
- la révision des règlements généraux, notamment pour intégrer l'obligation des membres et des administrateurs d'adhérer et de respecter le nouveau code d'éthique de l'association;
- l'évaluation de la performance du conseil et l'élaboration de recommandations qui en découlent;
- l'élaboration d'un profil de compétences des administrateurs et des officier ;
- l'élaboration d'un processus de nomination des officiers;
- suivi de la planification stratégique et du plan d'action 2022-2027 qui en a découlé;
- la revue des politiques applicables aux employés de l'ADISQ.

COMPOSITION

Stéphanie Moffatt, Mo'Fat Management | Philippe Archambault, Disques Audiogram | Louis-Armand Bombardier, L-A be - Let Artists be | Nathalie Corbeil, Nat Corbeil | Julie Fournier, Analekta (jusqu'au 31 décembre 2022)

Comité relève

Le Comité relève a connu une grande expansion cette année avec l'ajout de plusieurs membres, tous des plus motivés à entretenir de meilleurs canaux de communication avec la relève entrepreneuriale.

Le comité s'est doté d'un plan d'action s'échelonnant sur trois ans, en concentrant ses efforts notamment, sur l'organisation de rencontres, sous différentes formes, entre la relève et l'association, et la relève et les entrepreneurs plus établis, et sur les stratégies de communication avec la relève. Le Comité s'est entre autres impliqué, au printemps 2022, dans l'organisation d'une importante activité de mentorat dans le cadre des Francos, et a organisé, en février 2023, une consultation auprès des représentant.e.s de la relève.

COMPOSITION

Membres administrateurs
Noémie Laniel, Albertine | François Bissoondoyal, Spectra Musique | Gourmet Délice, Bonsound | sébastien Lord-Jetté, Edelman Canada | Séphanie Moffatt, Mo'Fat Management

Membres
Sophie Bérubé, Happy Life | Élizabeth Drapeau, Tolalito Music | Marie-Pier Létourneau, De la Létourneau | Nycholas Fortin, Chivi Chivi

Comité de réflexion sur la représentation des identités et de genres (CRRIG)

Le CRRIG s'est principalement penché sur le développement d'une stratégie d'élaboration d'un plan d'action en matière d'éthique, de diversité et d'inclusion. Des experts en la matière furent rencontrés par le comité, et les travaux devraient débuter au courant de la prochaine année financière. Qui plus est, des ponts ont continué d'être bâtis entre le CRRIG et des organisations œuvrant dans des créneaux sous-représentés dans notre association, dans le but d'en apprendre davantage sur leurs réalités, d'y faire connaître l'ADISQ, et d'identifier des pistes de collaboration.

COMPOSITION

Joelle Robillard, Musique Nomade | Sabrina Cousineau, Bravo Musique | Gourmet Délice, Bonsound | Noémie Laniel, Albertine

6420, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2R7
514 842-5147 | 514 842-7762 | info@adisq.com
adisq.com

Tous droits réservés. © 2023 – Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.

Textes : ADISQ
Conception graphique : kargografik.com